	PROTOCOLE de désinfection des locaux dans les collèges COVID - 19	Date de création : 16/04/2020 Date d'actualisation : 27/04/2020 Date de diffusion : 07/05/2020
Rédacteur : Fabien Gimaret	Approbateur(s) : Céline Carrier Adeline Bigot	Destinataires : Agents des collèges Agents qui réalisent l'entretien des surfaces (dans les centres routiers, dans les autres structures départementales)

Documents de référence :

- Plan de reprise d'activité du Département de l'Ain et mesures de protection
- Santé Publique France Ref : PT01-216-20A
- INRS : brochure ED 6168
- FEP : continuité de l'activité et mesures de prévention

Ce protocole regroupe les bonnes pratiques permettant d'assurer le niveau de désinfection suffisant face au coronavirus dans les collèges, tout en préservant la santé des agents qui réalisent cet entretien.

Le coronavirus COVID-19 ne dispose pas de résistance particulière aux méthodes et produits d'entretien connus et utilisés habituellement. Il sera donc détruit par les détergents et désinfectants utilisés couramment lors de l'entretien des locaux.

Toutefois, pour réduire les risques de contaminations croisées par l'intermédiaire des objets et contacts de surface, il est essentiel d'accentuer la fréquence d'entretien des locaux utilisés par les personnels et par les élèves accueillis, sachant que cela peut aussi passer par un planning d'occupation des locaux.

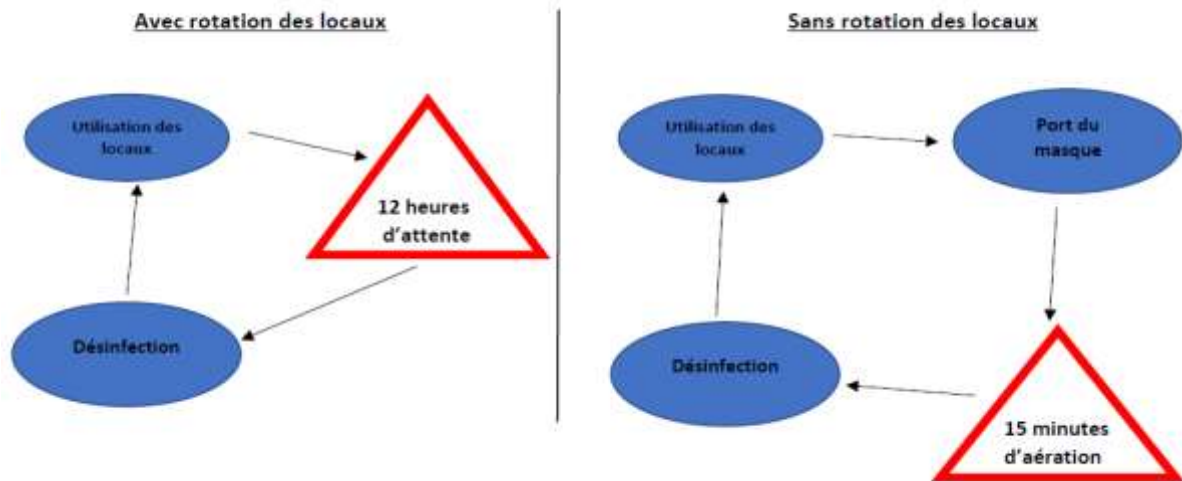
Gestes barrières



1 – Utilisation des locaux

Le virus ne pouvant pas survivre de façon durable sur des surfaces sèches, une mesure de prévention peut consister à pratiquer une forme de rotation dans l'utilisation des locaux de travail en fonction des locaux à disposition pour permettre un temps de désinfection naturelle.

En toute circonstance, la première action sera de réaliser une bonne aération des locaux avant toute opération de nettoyage/désinfection ou d'occupation.



2 - Port des équipements de protection individuelle (EPI)



Avant toute chose, s'assurer que les vêtements de travail et EPI propres ne rentrent pas en contact avec des équipements potentiellement souillés puis :

- Utiliser une blouse de travail réutilisable propre (ou jetable)
- S'attacher les cheveux
- Porter des gants jetables répondant à la norme EN 374 (protection chimique et biologique) ou des gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation
- Porter des chaussures de travail ou de sécurité qui restent sur le lieu de travail
- Porter des lunettes de protection (ou une visière)
- Porter un masque en situation de coactivité et d'espaces confinés
- Les vestiaires doivent comporter une armoire double compartiment afin d'éviter les contaminations croisées
- Lavage quotidien des vêtements : cycle de 30 min à 60°C

Remarque : le travail d'entretien, lorsqu'il ne présente pas un caractère dangereux (contrairement au travail en hauteur par exemple) doit être réalisé seul pour respecter les mesures barrières entre agents ; toutefois, il est préférable d'éviter le travail isolé en ayant un collègue à proximité à portée de voix ou de vue en cas d'accident.

3 - Consignes générales d'utilisation des produits

Utilisez des produits ayant des caractéristiques « désinfectantes », non périmés et tenant compte des préconisations d'utilisations (attention l'eau de Javel concentrée a une durée de conservation de 3 mois sortie d'usine) :

- Respect du dosage et du temps d'application (cf. fiche technique du produit), (norme virucide NF 14476)
- Ne pas mélanger avec d'autres produits et porter les équipements adaptés (se référer aux fiches de données de sécurité).

Évitez tout procédé de nettoyage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur, vaporisateur, aspirateur...).

Privilégiez l'utilisation de lavettes pré-imprégnées réutilisables en faisant en sorte d'éviter les croisements entre propre et sale.

Important : Ne pas mélanger les produits à base d'eau de javel avec d'autres produits désinfectants. Cela peut produire des dégagements de chlore. (Gaz mortel)

Si vous utilisez de l'eau de javel respecter bien les préconisations de suivantes :

Diluer l'eau de javel pour obtenir 0,5 % de chlore actif

% de chlore actif	Volume final	Volume d'eau de javel à 2,6 % de chlore actif	Volume d'eau froide à ajouter pour diluer
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 1 litre d'eau de javel diluée à 5 %	200 ml	800 ml
0,5 % de chlore actif	Pour obtenir 5 litres d'eau de javel diluée à 5 %	1 litre	4 litres

4 - Nettoyage et Désinfection des locaux

4.1 Les surfaces de contact

Effectuez des entretiens fréquents (au moins 2 fois par jour) des surfaces de contact des locaux recevant du public : poignées de portes, interrupteurs, toilettes et éviers, rambardes, tables, chaises, lieux de restauration, appareils électroménagers, poignées de fenêtres, claviers d'ordinateurs partagés en fonction de vos situations.

Une application d'un détergent désinfectant à l'aide de lingettes, de lavettes pré-imprégnées ou d'essuyage unique, doit être mise en œuvre sur ces surfaces. Les lavettes doivent être changées entre chaque zone et mises dans un sac spécifique avant lavage.

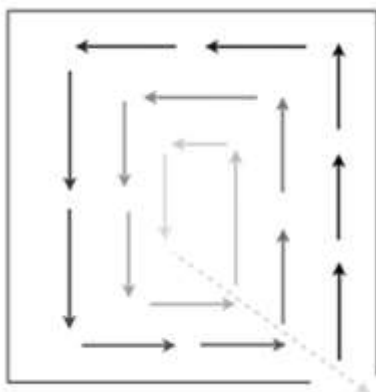


4.2 Nettoyage des sanitaires

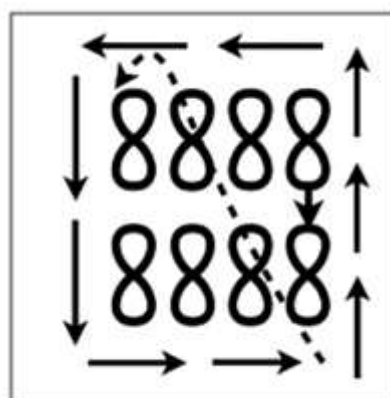
- Nettoyage/désinfection après chaque utilisation (Récréations matin et après-midi, pause méridienne)
- Mise à disposition par alternance des blocs sanitaires pour permettre un nettoyage et une bonne aération
- Maintenir les portes principales ouvertes pour limiter les contacts et permettre une meilleure ventilation
- Veiller à l'alimentation en savon et essuie-mains
- Nettoyage/Désinfection des zones contacts : distributeurs, robinets, poignées
- Nettoyage du haut vers le bas ,du plus propre au plus sale
- Utilisation d'une lavette par wc pour éviter la contamination croisée

4.3 Nettoyage des sols

- Proscrire l'utilisation des techniques sèches lors de cette opération pour éviter la dissémination du virus : balai coco, aspirateur.
- Mettre en œuvre le balayage humide: il élimine jusqu'à 90 % des poussières en évitant la propagation dans l'air. Cette méthode est réalisée à l'aide de gazes à usage unique ou de bandeaux microfibrés réutilisables légèrement humidifiés. Ces derniers, une fois utilisés, sont jetés ou placés dans un sac en vue d'un lavage.



Méthode au poussé



Méthode à la godille

- Privilégier la technique de lavage par pré-imprégnation. Le bandeau a une surface maximale de lavage prévue par le fabricant. Il faut donc déterminer le nombre de bandeaux nécessaire pour le bâtiment. Ces derniers sont posés dans un bac rempli du détergent désinfectant. Une fois la surface nettoyée selon la même méthodologie que le balayage à l'humide, elle est placée dans un sac en vue du lavage.
- Le lavage mécanique à l'autolaveuse est une autre méthode à considérer, adaptée aux surfaces importantes.

5 - Enlever des gants pouvant être souillés et se changer avec précaution

Les tenues sont à usage unique :

- **Enlevez** vos gants en sécurité (schéma ci-après) et **jetez** les équipements et consommables usagés dans un sac poubelle hermétique fermé qui sera placé dans le bac de déchets non recyclables.

Les tenues sont réutilisables :

- **Lavez-vous** les mains avec les gants avant de les enlever (schéma ci-après),
- **Enlevez** vos vêtements de travail et EPI en veillant à ne pas souiller vos vêtements de ville,
- **Procédez** à l'entretien de vos vêtements de travail et équipements réutilisables (lavage à 60°C).
- **Organisez** une zone sale et une zone propre

Dans tous les cas, lavez-vous les mains avec du savon, de façon adaptée et suffisamment longtemps, systématiquement :

- **après avoir porté des gants**
- **après avoir mis ou enlevé les vêtements de travail et les chaussures**
- **avant de boire, de manger ou de porter vos mains au visage**

